



## → Qui sommes-nous ?

Ecoute  
Solidarité



### Des équipes proches de vous, disponibles et indépendantes

- Des candidats crédibles, expérimentés et combatifs.
- Des équipes représentant tous les territoires et tous nos métiers.
- Des femmes et des hommes qui croient en une organisation Syndicale libre qui privilégie la négociation à l'opposition systématique, sans jamais renoncer à ses valeurs.

## → Des victoires concrètes portées uniquement par FO

### 600 CDI de plus à Pôle emploi en 2022 !

- FO a gagné, devant la justice, la requalification de 600 contrats CDD en CDI. FO lutte contre la précarité. Notre employeur recrute de plus en plus de CDD, sans respecter le code du travail.



### Dans le cadre du télétravail :

- Prise en compte du temps de travail réel** : alors que la direction générale refusait, d'appliquer la réglementation sur le décompte du temps de travail en télétravail depuis 2017, FO Pays de la Loire, par son action en justice, a permis à tous les agents de Pôle emploi (statut public et privé), dès 2021, que leur temps de travail effectif, en télétravail, soit pris en compte avec les horaires variables.
- Indemnités forfaitaires de télétravail** : FO a obtenu lors de la NAO 2022, par son argumentation, la revalorisation des indemnités et leur paiement à la journée.

### La prise en compte des indemnités de formateur occasionnel dans le calcul du 13<sup>ème</sup> mois

- FO a contesté le mode de calcul de la prime de 13<sup>ème</sup> mois versée aux agents de droit privé. Notre analyse a été confirmée en justice : Pôle emploi a dû recalculer le montant du 13<sup>ème</sup> mois pour plus de 3500 formateurs occasionnels en prenant en compte l'indemnité qui leur est versée à ce titre.

## → Des actions FO qui bénéficient à toutes et tous



### La signature de nombreux accords

- FO c'est la signature de plusieurs accords comme celui sur les salaires de 2022 issu de la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) actant une augmentation générale des salaires, l'accord de 2022 sur le handicap, l'accord de 2021 sur le télétravail, l'accord de 2023 sur la formation, mais aussi l'accord sur l'intéressement en 2022 et 2023.

## → Des combats de FO pour améliorer notre sécurité

### La protection des agents de Pôle emploi

- Les élus FO en Comité Social et Economique Central (CSE Central) ont déposé un droit d'alerte pour danger grave et imminent (DGI) face à l'absence d'actions de Pôle emploi pour protéger les agents des agressions trop nombreuses que nous vivons au quotidien.

s'engager porter  
améliorer fédérer débattre  
aider Quand agir réformer négocier  
garantir préserver je vote, proposer  
rassembler c'est pour revendiquer  
prévenir construire  
défendre soutenir  
adhérer militer

**Aux élections professionnelles du 13 au 23 novembre 2023,**

**Faites le bon choix !**

**VOTEZ FO**